

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 14 Floréal, an VI.

Troubles arrivés à Rome parmi quelques corps de troupes françaises, au sujet des officiers arrêtés par ordre du général Saint-Cyr. — Prise de la ville de Luzerne par les insurgés piémontais. — Bulletin de Rastadt. — Nouvelles diverses d'Angleterre. — Excessive rareté du numéraire en Irlande. — Approbation des choix de plusieurs assemblées électorales.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 25 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

I T A L I E.

De Rome, le 24 germinal.

Il y a quelques jours qu'il s'éleva ici un tumulte dont on ne sut pas d'abord la véritable cause. Les soldats français & les hussards, le sabre nud à la main, parcouraient la ville & y répandoient l'effroi. Chacun rentra chez soi; les boutiques furent fermées. Les Français mettoient le fusil sur la poitrine de ceux qui fuyoient en criant : *qui vive ?* C'est sur-tout vers la place Colonna qu'étoit le plus grand désordre. On a su depuis ce qui l'avoit occasionné; c'étoit que le général Saint-Cyr, en prenant le commandement de l'armée française, avoit fait arrêter huit des officiers qui s'étoient insurgés contre Massena & l'état-major, que les autres officiers avoient pris fait & cause pour leurs camarades, & que les généraux avoient craint pendant quelque tems que le peuple romain ne se rangeât aussi du parti des Français. Cette allarme fut passagère; le général Saint-Cyr fit battre la générale; tous les officiers & soldats se rendirent aussi-tôt sur la place du Peuple : le général ayant pris la parole, dit : « Guerriers français, que la valeur & la subordination militaire ont toujours conduits à la victoire, vous ne cesserez pas d'être braves & d'être soumis aux loix; les armées savent obéir pour vaincre; elles ne souffriront pas qu'on les agite pour les dissoudre. . . » Après avoir ensuite fait lecture de la proclamation du directoire à l'armée d'Italie, il termina en disant : « Soldats français ! c'est à vous de redonner aux Romains les exemples de leurs ancêtres; fidélité à la constitution; haine aux instigateurs des désordres militaires; haine aux dilapidateurs de la fortune publique : voilà mes sentimens & les vôtres ». Ce discours fut accueilli par des applaudissemens universels, & tout rentra dans l'ordre.

Le chevalier Azzara a fait connoître, par des courriers, aux ex-jésuites qui sont en Italie, & nommément à Rome, qu'ils peuvent retourner en Espagne & se retirer, soit dans leurs maisons, s'ils en ont, soit dans des couvens. En conséquence, ils sont déjà presque tous en route pour aller jouir de ce bienfait.

De Turin, le 3 floréal.

Dans la matinée du 27 germinal, un corps nombreux d'insurgens s'est emparé de la ville de Luzerne, au-dessus de Pignerol. Un détachement de troupes royales ayant voulu s'y opposer, a eu cinq hommes tués & plusieurs blessés.

On craint une révolte générale dans la vallée d'Aoste, à raison de la proximité du Valais. Par des considérations supérieures, le roi n'ose plus se servir des troupes suisses qui sont à sa solde.

A tous momens, il part d'ici des convois d'artillerie. Il en est parti dernièrement un très-considérable pour Ivree, ville placée à l'issue de la vallée d'Aoste.

Les progrès des colonnes révolutionnaires de Novarre & d'Alexandrie sont confirmés.

Le roi vient d'envoyer 300 pistoles au pape.

A L L E M A G N E.

De Munich, le 5 floréal.

Des commissaires autrichiens viennent d'arriver ici pour marquer de nouveaux cantonnemens en Bavière. Le nombre de leurs troupes dans ce pays-ci, est déjà de 30 à 35 mille hommes, dont deux tiers de cavalerie. Le quartier-général est à Friedberg, sur le Lech.

Si la guerre recommence, une révolution en Souabe paroît inévitable; déjà il y a une foule de mécontents qu'un nouvel impôt sur la bière (dont il s'y fait une grande consommation parmi le peuple) redouble les murmures.

Bulletin de Rastadt, du 6 floréal.

On attendoit d'un moment à l'autre une réponse des ministres français à la dernière note de la députation de l'Empire. Mais il paroît que cette réponse ne sera communiquée qu'après le retour du courrier envoyé à Paris. On présume que l'événement de Vienne donnera à cette réponse un ton sévère. Le calme qui regne ici est celui qui précède peut-être un violent orage.

Le général Bernadotte, arrivé depuis avant-hier, loge au château, dans l'appartement préparé par Buonaparte. Il parle avec beaucoup d'égards de la conduite de l'empereur dans les troubles de Vienne; il en rejette les torts sur le baron de Thugut & sur les ministres de Russie & d'Angleterre; il assure que M. de Thugut est gagné par les guinées de Londres; il avoit eu intention de partir de Vienne la nuit; mais l'empereur a voulu qu'il partit en plein jour, en lui répondant de sa sûreté. En effet, il traversa une foule de plus de soixante mille ames, sans qu'on lui ait dit un seul mot offensant.

Bernadotte a fait visite aux ministres prussiens le jour même de son arrivée.

S U I S S E.

De Bâle, le 3 floréal.

Il a passé hier ici 2,400 hommes de troupes françaises qui font partie de 8,000 que les cantons de Lucerne & de Fribourg ont fait demander par le directoire d'Aarau au général Schawenbourg, pour s'opposer aux invasions des petits cantons, dont les paysans amentés par les prêtres menacent de brûler leurs maisons & de saccager leurs terres.

Il paroît que le citoyen Mengaud va quitter Bâle & résider dorénavant dans la ville où les deux grands pouvoirs de la république helvétique siégeront. Ce sera vraisemblablement à Berne, où il y a beaucoup de bâtimens publics propres à loger le corps législatif & le directoire. Mengaud se trouve encore à Aarau; Lecarlier fait des préparatifs pour son départ, depuis qu'il a su qu'il étoit nommé député.

Le calme n'est pas encore rétabli dans le canton de Zurich; il s'y trouve un assez grand nombre de partisans des petits cantons qui font beaucoup de préparatifs pour une guerre défensive contre les Français & pour une guerre offensive contre les cantons constitutionnels.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 1^{er} floréal.

Il résulte de l'état détaillé de la dette nationale, qu'elle se montoit, avant la guerre, à 240 millions 90 mille 873 liv. sterl. (5 milliards 762 millions 181 mille 952 liv. de France); & qu'elle s'éleve aujourd'hui à 397 millions 82 mille 181 liv. sterl. (9 milliards 529 millions 972 mille 340 liv. de France); qu'ainsi elle s'est accrue, depuis la guerre, d'une somme de 156 millions 991 mille 308 liv. sterl. (3 milliards 767 millions 891 mille 392 livres de France).

Il se tiendra demain à Lewes une assemblée générale des députés-lieutenans & juges-de-peace du comté de Sussex, pour aviser aux moyens de mettre à exécution le bill qui a pour objet d'armer le peuple. Le duc de Richmond s'y trouvera en qualité de maréchal-de-camp, & sir Charles Grey en qualité de commandant-général du Midi.

Le gouvernement prend des mesures pour armer les habitans de l'isle de Wight.

Il est dit dans les cédules pour la défense nationale, que l'on donnera par jour 18 pences aux travailleurs, & à chaque commandant de 25 hommes, deux pences par homme.

M. Lundy, lieutenant de marine, arriva le 23 germinal à l'amirauté, avec des dépêches de sir Richard Strachan, dans lesquelles il annonce qu'il s'est battu avec une flotille sortant du Havre pour effectuer sa jonction avec l'armement qui se prépare à Brest: il a, dit-il, empêché l'exécution de ce projet; a fait beaucoup de mal aux bâtimens ennemis, & assuré le blocus du Havre, au moyen du renfort qui lui a été envoyé.

On a annoncé à Yarmouth, le 22, qu'une escadre hollandaise étoit sortie du Texel. Des préparatifs furent faits en conséquence pour que la flotte anglaise mît à la voile.

L'amirauté a reçu des dépêches du vice-amiral Yandespit, en station à Halifax, qui confirment la perte de la frégate *la Tribune*.

Les lettres venues de l'Inde apprennent que plusieurs

frégates françaises & un brich de la même nation croisoient en nivôse à la hauteur de l'Imor, pour s'emparer de la flotte anglaise qui revient de la Chine.

Le Ganges, de 74 canons; *le Lancaster*, *le Director*, *l'Ardent*, *le Vétéran*, la frégate *l'Apollo*, le sloop *l'Echo*, & les cutlers *le Sloop* & *le Cobourg*, ont mis à la voile d'Yarmouth, le 22 germinal, sous les ordres du commodore Macdonald. *L'Ardent* est rentré dans le port, ayant perdu son petit humier, lors de sa sortie.

Le 27, cette escadre a pris & coulé à fond 30 bâtimens pêcheurs hollandais sous pavillon prussien, L'amiral Duncan est parfaitement rétabli; il a subi une opération dangereuse.

Des trois vaisseaux de guerre venant de la Jamaïque, que l'on croyoit perdus, deux sont enfin arrivés; *le Bremen* est le seul qui manque à la flotte.

Les primes d'assurance ont éprouvé beaucoup de fluctuation dans la décade dernière. Celles sur les vaisseaux allant à Terre-Neuve ou à la côte de Labrador, ont monté de près de 2 pour cent, tandis qu'elles ont baissé de 4 pour cent à l'égard des vaisseaux neutres expédiés des ports de l'Ouest pour la Hollande, l'Éms, l'Elbe & le Weser. Dans les ports de la Manche, elles ne s'élevent pas au-dessus de l'humble taux d'un & demi pour cent.

La flotte des Indes-Occidentales, partie de Cork, est arrivée aux Barbades, le 3 ventôse, sans avoir essuyé aucune perte. Elle étoit envoyée par le sloop *le Storck*.

I R L A N D E.

De Dublin, le 25 germinal.

Lord Camden a écrit à Londres pour demander son rappel.

Sir Roger Curtis est arrivé à la hauteur de Cork avec son escadre. La force navale de cette station est maintenant composée de douze vaisseaux de ligne, vingt frégates & cinq brûlots.

Le comté de Kilkenny vient d'être mis hors de la paix du roi, en conséquence d'un mémoire présenté au lord lieutenant par les magistrats. Dès le 16, on avoit fait proclamer dans toutes les églises du comté, que cette mesure auroit lieu, si les armes prises par les insurgens n'étoient pas restituées dans l'espace d'une semaine, & qu'alors les troupes s'occuperoient de les retrouver, puniroient sévèrement les coupables, & brûleront leurs maisons. Les corps de milice à cheval font toutes les nuits des patrouilles pour découvrir les insurgens; mais dès qu'ils entendent le pas des chevaux, ils se dérobent à toutes les recherches.

Il est impossible de se procurer ici du numéraire, pas même pour changer un billet de banque d'une guinée.

Si la descente des Français a lieu, l'armée marchera sur-le-champ vers les côtes; la milice seule sera chargée de la défense intérieure.

Les villes se remplissent chaque jour de familles qui s'y réfugient de toutes les campagnes environnantes.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

De Strasbourg, le 8 floréal.

Les dernières lettres de Rastadt portent que les ministres de la république française n'ont pas encore répondu à la note de la députation de l'Empire, qui leur a été présentée, il y a six jours, par le plénipotentiaire impérial. On croit que les ministres français ne répondront à la députation que lorsqu'ils auront appris la manière dont

le directoire envisagera les insultes faites à Vienne à notre ambassadeur. On est persuadé que cet événement aura beaucoup d'influence sur la marche des négociations de Rastadt.

Le général Bernadotte se trouve dans cette dernière ville, où il attend le retour du courrier qu'il a dépêché à Paris. Son secrétaire de légation Fréville, est allé à Paris pour instruire le directoire de tout ce qui s'est passé à Vienne. Trois de ses aides-de-camp se trouvent ici depuis deux jours.

De l'Orient, le 8 floréal.

On a ici de vives inquiétudes sur le beau vaisseau *l'Hercole*, de 74, parti de ce port, le 1^{er}, pour Brest. On croit qu'il a rencontré dans la baie d'Audierne une division anglaise. Le bruit court qu'il a été pris par elle.

De Rouen, le 12 floréal.

L'ouverture de la banque de cette ville a eu lieu le 5 de ce mois ; elle a commencé aussi-tôt ses opérations. Elle a décidé de mettre en circulation des billets de 100 francs, de 250 fr., de 500 fr. & de 1000 fr. L'escompte est fixé à 1 pour 100 durant le mois de floréal ; on paiera un quart en sus pour le papier sur Paris. Les administrateurs sont des négocians bien connus & faits pour inspirer la plus juste confiance. Voici leurs noms : Defontenay aîné, Bormainville, Lachenez, Heude pere, Hermel, Lecoulteux, Lecaron, Manoury, Ezéchiel-Desmarests pere, Lambert, Pierre-Antoine Duvergiers-d'Helloit.

De Paris, le 13 floréal.

Thuriot est déjà arrivé à Paris. Il y vient sans doute pour tâcher de faire confirmer sa nomination.

— On assure que le citoyen Tragniel, ambassadeur de la république près la cour de Madrid, est rappelé, & qu'il doit être employé dans une des expéditions maritimes qui se préparent. On ajoute que le porte-feuille des relations diplomatiques est provisoirement confié au citoyen Perrochel, chargé d'affaires en Espagne.

— Bernadotte & les ministres autrichiens qui sont à Rastadt ne se sont pas encore vus, quoiqu'ils logent au château, très-près les uns des autres.

— Ce qui avoit été dit de prétendues querelles entre Bernadotte & l'archiduc Charles, n'est rien moins que certain.

— Le directoire exécutif vient d'arrêter que les objets de sciences & d'arts recueillis en Italie, seront reçus dans Paris avec pompe & solennité ; que les savans, les hommes de lettres, & les artistes de tous les genres seront invités à concourir, par leurs talens, à l'embellissement de cette fête solennelle, & que le ministre de l'intérieur en présentera le programme dans le plus court délai.

— On arme en ce moment à Rochefort la frégate *la Médée*, destinée, dit-on, pour Cayenne.

— On prétend savoir qu'un des principaux objets qui se négocient entre la France & le roi de Naples, est la demande faite à ce dernier du concours de sa marine pour l'expédition d'Angleterre. Ce bruit est très-peu vraisemblable.

— Les membres du directoire helvétique ont été invités par le corps législatif à se réunir au plutôt à Arnaux, à cause des dangers de la patrie.

— Les assemblées primaires de la république batave ont accepté, le 4 floréal, à une grande majorité, leur nouvelle constitution.

— Un citoyen arrivant de Londres assure que le nombre des individus arrêtés à Manchester, comme prévenus de conspiration, se monte à 800. Il confirme aussi ce que les papiers annoncent de la bonne intelligence qui se seroit établie entre une partie des membres de l'opposition & M. Pitt.

— Les insurgés piémontais ont été battus près du lac Majeur.

— L'envoyé du dey d'Alger à Paris vient de démentir le bruit répandu de la décollation de Jeanbon-Saint-André, qui a quitté Alger depuis plusieurs mois pour passer au consulat de Smyrne.

CORPS LEGISLATIF. CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen POULAIN-GRANDPREY.

Séance du 13 floréal.

Duchâtel-Bertheim fait arrêter, que sextidi prochain, le conseil entendra le rapport sur les députés qui, depuis leur admission au corps législatif, ont eu des parens inscrits sur des listes d'émigrés.

Poulain-Grandprey, au nom de la commission de surveillance de la trésorerie, présente & le conseil adopte un projet de résolution pour l'annulation des effets publics au porteur, au fur & à mesure de leur versement à la trésorerie nationale.

Sur le rapport de Montmayou, le conseil prend plusieurs résolutions par lesquelles il déclare également valables les opérations des assemblées électorales de l'Ain, de Saône & Loire, de l'Oise & de l'Escaut.

Sur le rapport de deux autres membres, le conseil prend diverses autres résolutions, par lesquelles il déclare également valables les opérations des assemblées électorales du Tarn, des Basses-Pyrénées, des Pyrénées-Occidentales, des Alpes-Maritimes & du Mont Terrible.

Boulay (de la Meurthe) fait un rapport sur les opérations de l'assemblée électorale de l'Aube, où il y a eu scission : le rapporteur établit d'abord, par les faits, que la scission n'étoit composée que d'une faible minorité, & n'avoit eu aucun motif fondé pour se séparer de la majorité.

Le rapporteur fait ensuite quelques réflexions sur les scissions en général : la base des assemblées est l'unité, & sur-tout le vœu de la majorité, sans quoi, pas de société ; la constitution ne reconnoît pas de scissions : y a-t-il des cas où elles peuvent être nécessaires ; ce seroient ceux où elles seroient nécessitées par des violences ; mais la minorité peut-elle violenter la majorité ? la majorité seroit alors composée de lâches : il n'y a pas d'apparence non plus, que la majorité se rende coupable de violence envers la minorité ; elle n'en a pas besoin, elle est la plus forte. Toute scission doit donc paroître suspecte : la doctrine contraire seroit d'ailleurs anarchique, immorale, contre-révolutionnaire, puisqu'elle tendroit à faire prévaloir le vœu de quelques-uns sur celui de tous, à fomentier des divisions & à favoriser le petit nombre des ennemis de la liberté contre ceux qui la veulent.

Boulay présente ensuite & le conseil adopte un projet de résolution, par lequel les choix de l'assemblée mere de l'Aube sont déclarés valables.

Le rapport sera imprimé.

On lit un message du directoire exécutif en réponse à celui par lequel le conseil lui avoit demandé des renseignemens sur les circonstances qui ont accompagné les opérations des assemblées électorales cette année.

Le directoire commence par faire voir que c'est toujours à l'époque des élections que les factions ont redoublé d'efforts. Il en est de même cette année; une vaste conjuration a été ourdie par les anarchistes. Le directoire est bien loin d'entendre par ce mot les républicains énergiques; il ne l'applique qu'à ces hommes couverts de crimes, tachés de sang, engraisés de rapines, ennemis de toutes les loix qu'ils n'ont pas faites & de tout gouvernement où il ne gouvernent pas; parlant de liberté en exerçant le plus affreux despotisme; de fraternité en égorgant leurs freres; de désintéressement en se rendant coupables de vols: il ne l'applique qu'à ces sicaires qui, au signal de leurs chefs, auroient massacré la convention au 8 thermidor pour élever le trône sur des cadavres sanglans.

Le directoire remonte au 18 fructidor. Après cet événement on crut pouvoir autoriser les cercles constitutionnels pour remonter l'esprit public: les anarchistes s'en emparèrent d'abord; il y eut des affiliations, des correspondances, tout ce que la loi défend, & l'on y prêcha une doctrine des plus subversives des principes & du gouvernement. Le message cite un grand nombre d'exemples. Le centre étoit à Paris, rue du Bacq, rue Saint-Laurent & au fauxbourg Antoine.

Le gouvernement fit fermer ces cercles dangereux; des journaux de tous les points de la république prêchèrent la même doctrine; ils furent suspendus. Mais ils n'avoient fait que préparer les voies.

Le message entre ici dans le détail des irrégularités, des manœuvres, des violences qui ont eu lieu dans un très-grand nombre d'assemblées primaires & électorales.

A Paris, dans une assemblée primaire, un homme proposa d'arracher le cœur à un prétendu chouan, & annonça qu'il le mangerait sur le gril. Les preuves de ces faits sont dans les pièces fournies par le directoire.

Où toutes ces trames tendoient-elles? A détruire le gouvernement & à ramener le regne de sang: les anarchistes comme les royalistes tendent donc au même but. Que peuvent en effet desirer Pitt & l'émigré de Blakembourg? De nous susciter des ennemis dans l'intérieur, quand tous sont vaincus au dehors, & qu'il ne nous en reste plus qu'un à combattre; de voir notre commerce, nos flottes détruites sans ressources, les Français s'assassiner les uns les autres, & le désespoir nous forcer à nous jeter dans les bras d'un tyran.

Le conseil ordonne l'impression de ce message au nombre de six exemplaires.

Par un second message, le directoire transmet la suite des renseignements qui lui sont parvenus sur les assemblées électorales; les pièces qu'il envoie concernent les départemens des Bouches-du-Rhône, de la Dyle, de Gemmapes, des Landes, de Seine & Marne; il ajoute trois nouvelles pièces sur la Dordogne, deux sur la Vienne, quatre sur le Finistère.

Le conseil ordonne le renvoi à une commission.

La loi exigeant que pendant deux ans les membres du directoire sortis de fonctions justifient au corps législatif de leur résidence sans avoir déterminé comment, le citoyen Letourneur adresse son certificat de résidence pour l'année qui vient de s'écouler. — Le conseil ordonne la mention au procès-verbal.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen POISSON.

Séance du 13 floréal.

Le conseil approuve, sur le rapport de Vernier, la résolution du 5 floréal, relative au paiement de ce qui reste dû à la citoyenne Montansier, pour le prix de la cession qu'elle a faite, à la république, de la salle du théâtre des Arts.

Liborel propose, au nom d'une commission, le rejet d'une résolution du 5 floréal, qui fixoit le montant des pensions de retraite en faveur des employés à la régie de l'enregistrement. Les motifs donnés, par le rapporteur, sont que la somme désignée sur l'état annexé à la résolution, l'est en chiffre au lieu de l'être en toutes lettres, & que l'état n'est même revêtu d'aucune signature. — Le conseil la rejette.

Le président donne ensuite lecture d'une lettre du citoyen Letourneur, ex-directeur de la république française. Ce citoyen écrit au conseil pour se conformer aux articles 157 & 158 de la constitution, portant qu'aucun directeur ne pourra sortir du territoire de la république, que deux ans après la cessation de ses fonctions, & qu'il est tenu pendant cet intervalle, de justifier au corps législatif de sa résidence. — Mention au procès-verbal.

Bourse du 13 floréal.

Amsterdam.....	59, 60.	Montpellier.....	1 p. 1/2 15 j.
Idem cour.....	56, 57 1/2.	Rente provisoire..	19 f. 25 c.
Hamb.....	188, 186.	Tiers cons.	15 fr. 13 c.
Madrid.....	12 f. 12 c. à 12 f.	Bon 2/3.....	1 f. 90 c.
Mad. effect.....	15 f. 12 c. à 15 f.	Bon 3/4.....	1 f. 85 c.
Cadix.....	12 l. 12 c. à 12 f.	Bon 1/2.....	60 f. per.
Cad. effect.....	15 l. 12 c. à 15 f.	Or fin.....	106 f. 25 c.
Gènes.....	95 1/4, 94 1/2.	Ling. d'arg.....	50 f. 50 c.
Livourne....	104, 103.	Portugaise.....	97 f.
Geneve.....	1 1/2 à 2 p. arg. cour.	Piastre.....	5 f. 28 c.
Bâle.....	pair, 1 1/2 à 1/2 per.	Quadruple.....	81 f. 25 c.
Lyon.....	pair 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 62 c.
Marseille....	1 p. 1/2 b. 15 j.	Guinée.....	26 f. 50 c.
Bordeaux.....	pair 12 j.	Souverain.....	34 f. 75 c. à 35 f.
Esprit 1/2, 475 à 480 f.		Eau-de-vie 22 deg.	350 à 420 f.
— Huile d'olive, 1 f. 15 à 18 c.		— Café Martin, 3 f. à 3 f. 10 c.	
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 85 c.		— Sucre d'Anvers, 2 f. 50 à 65 c.	
— Sucre d'Orléans, 2 f. 50 à 60 c.		— Savon de Marseille, 1 f. 15 à 18 c.	
— Coton du Levant, 2 f. à 2 f. 50 c.		— Coton des Isles, 2 f. 90 c. à 3 f. 50 c.	
— Sel, 6 f.			

GALERIE ANTIQUE, ou Collection des chef-d'œuvres d'architecture sculpture & peinture antique; troisième livraison. On s'abonne pour l'ouvrage entier ou pour une partie, à Paris, chez Delette & Bouteux, graveurs, rue & maison Serpente. Le prix de la livraison est de 5 liv. & 5 liv. 10 s. franc de port, & 10 s. de plus pris séparément.

Cet ouvrage, aussi recommandable par son utilité que par l'exécution la plus soignée, présente avec pureté & exactitude les détails des plus célèbres monumens de l'antiquité. Les trois livraisons qui paroissent, contiennent l'architecture & les fragmens de sculptures du Parthénon & des Propylées d'Athènes; témoins célèbres du génie des Grecs au beau siècle de Périclès.

A. FRANÇOIS.